

Je ne peux pas dire—et je n'ai pas dit—que le gouvernement fédéral ne fait pas de favoritisme politique. J'ai signalé que le programme du MEER favorise le favoritisme politique; il y a toujours eu beaucoup de favoritisme dans le cadre de ce programme. Je viens de dire, et j'affirme, que l'on a eu des difficultés à faire marcher certains des programmes parce qu'ils n'ont pas été bien gérés par les gouvernements provinciaux de cette région. Ces gouvernements n'ont pas fait de planification très sérieuse. Je l'affirme, et si la vérité blesse, tant pis; c'est la pure vérité.

M. le vice-président: Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Le débat se poursuit.

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, je ne vais pas revenir encore sur les observations du député qui m'a précédé, car je ne dispose que de 20 minutes, mais je dois quand même me dire surpris et déçu que ce député se permette ce genre de généralisations et de déclarations à l'emporte-pièce sans être en mesure de donner des détails ou de prouver ses dires. Il me surprend et me déçoit. Toutefois, je n'ai pas assez de temps pour m'étendre plus longtemps sur la question des gisements sous-marins ni sur ses allégations.

Je dois dire que je suis également déçu, monsieur le Président, que le ministre chargé d'atténuer les disparités régionales au Canada ait quitté la Chambre aussitôt après avoir pris la parole. Nous n'avons pas souvent l'occasion de discuter à la Chambre des disparités régionales et de la façon dont on tente de régler ce problème. Si nous avons l'occasion de le faire aujourd'hui, c'est parce que l'opposition a choisi de discuter des problèmes très réels qui touchent les provinces de l'Atlantique. Malgré cela, le ministre le plus concerné est parti juste après avoir prononcé son discours, et pas un seul autre ministre du gouvernement n'est présent à la Chambre pour écouter ce que nous avons à dire ou tenter de nous donner la réplique. Selon moi, monsieur le Président, cela montre bien que le gouvernement a même renoncé à donner l'impression qu'il s'efforce d'atténuer les disparités régionales au Canada.

Le ministre que nous avons écouté est censé être un intellectuel, un penseur. A en croire certains, c'est le Rodin du parti libéral. Eh bien, les résultats du sondage Gallup publiés aujourd'hui nous montrent quelle est sa véritable place. D'après ce sondage, 30 p. 100 des gens appuieraient Turner, 21 p. 100 Chrétien, 2 p. 100 Roberts, 1 p. 100 Munro, 1 p. 100 MacGuigan, et seulement 0.5 p. 100 de la population appuierait ce prétendu penseur du parti libéral. Vous voyez à quel point les libéraux tiennent les penseurs en haute estime.

L'objet de la motion est très sérieux, monsieur le Président. J'ai l'intention de citer certaines sources impartiales pour vous prouver que le gouvernement a abandonné sa lutte visant à atténuer les inégalités entre les régions. Je vous renvoie tout d'abord à un article de M. Barry Lesser intitulé «Regional Development Matters», qui a été publié dans l'édition de *Policy Options* de novembre 1983 et qui porte sur ce sujet. Je voudrais vous en citer certains passages:

Si l'on considère les revenus, les disparités régionales n'ont guère diminué, ...

Cela, depuis 1968.

... à part le fait que les provinces productrices de pétrole des Prairies ont réalisé des gains.

Autrement dit, sur le plan des revenus, nous n'avons pas avancé du tout dans cette prétendue lutte contre les disparités régionales depuis que le gouvernement s'est lancé dans la

bataille, c'est-à-dire depuis la déclaration que le premier ministre a faite en 1968. L'auteur de l'article ajoute:

Deuxièmement, et c'est le point le plus important, le chômage est devenu un problème national; ce n'est plus un phénomène confiné à certaines parties des régions les moins développées.

Dans les années 60, le chômage était considéré comme un problème régional. Toutefois, sous le gouvernement actuel, le chômage est devenu un problème national. On ne peut plus considérer qu'il s'agit d'un problème régional, car il touche l'ensemble du pays, même si, bien sûr, il frappe particulièrement les provinces de l'Atlantique et surtout ma propre province, celle de Terre-Neuve. L'auteur tire ensuite une autre conclusion:

En 1968, quand le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a été créé, ses dépenses représentaient 2 p. 100 du budget fédéral. En 1980-1981, elles ne représentaient plus que 1 p. 100 du budget fédéral.

Nous avons déjà mentionné d'autres statistiques. En 1980-1981, le gouvernement fédéral a consacré 1 p. 100 de son budget à la lutte contre les inégalités régionales. En 1981-1982, ce chiffre est tombé à 0.9 p. 100, puis à 0.6 p. 100 en 1982-1983. L'année dernière, il était encore de 0.6 p. 100. Cela vous montre bien, monsieur le Président, à quel point le gouvernement s'est peu à peu désintéressé du MEER et la rapidité avec laquelle le budget de ce ministère a diminué, comme le souligne l'article.

● (1240)

M. Lesser explique que le gouvernement accorde désormais moins d'importance à cette question, puis il mentionne que le gouvernement fédéral a annoncé une réorganisation en janvier 1982. Il a créé deux nouveaux ministères: le MEER et le MEDER. Selon l'auteur, les conséquences de cette réorganisation ne sont pas encore connues. A première vue, ces changements semblent confirmer l'hypothèse d'un moindre intérêt du gouvernement fédéral pour le développement des «régions périphériques».

Les provinces de l'Atlantique sont une région périphérique, monsieur le Président. Il est évident que le gouvernement fédéral est moins favorable au développement des régions périphériques. Aux dires de l'auteur de l'article, la nouvelle structure de ces ministères risque d'entraîner une plus grande centralisation de la prise de décisions, ce qui pourrait amener les ministères concernés à négliger les souhaits et les besoins de la région. C'est exactement ce qui s'est produit, monsieur le Président. Ils négligent les souhaits et les besoins de la région. La prise de décisions est plus centralisée dans la nouvelle structure.

L'auteur signale qu'en 1970-1971, les provinces de l'Atlantique recevaient 53 p. 100 des subventions. En 1980-1981, elles n'en recevaient plus que 36 p. 100. Actuellement, les provinces de l'Atlantique, comme l'a dit mon collègue tout à l'heure, obtiennent une part de moins en moins grande d'un montant qui diminue. Le MEER n'a affecté que 36 p. 100 de ses subventions aux provinces de l'Atlantique en 1980-1981. Selon cet auteur, Terre-Neuve éprouve de sérieuses difficultés depuis 1980, probablement à cause du différend politique persistant entre Terre-Neuve et Ottawa à propos des ressources sous-marines. En d'autres termes, Terre-Neuve est punie parce qu'elle défend ses droits à la propriété des ressources sous-marines.